Docusign Envelope ID: 34736285-9CF1-8DAA-8319-7E3438932799

2 M PATRIMONIUM

Société à responsabilité limitée au capital de 500 €

32 rue Saint André – 44210 PORNIC

897 833 679 RCS SAINT NAZAIRE

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 18 MAI 2026

PREMIERE DECISION – MISE A JOUR DES STATUTS À LA SUITE D'UNE CESSION DE PARTS SOCIALES

L'associé unique, en conséquence de la cession intervenue ce jour, des 500 parts sociales de la Société détenues jusqu'à ce jour par la société NM CONSEILS & ACCOMPAGNEMENT, au profit de la société COLBERT PATRIMOINE FINANCE décide de modifier l'article 7 des statuts en conséquence dans les termes suivants :

*« **ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL – PARTS SOCIALES***

Nouvelles mentions

Le capital social est fixé à CINQ CENTS EUROS (500,00 €).

Il est divisé en 500 parts sociales de 1,00 euro chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 500, attribuées en totalité à la société COLBERT PATRIMOINE FINANCE, associé unique. »

DEUXIEME DECISION – NOMINATION D'UN NOUVEAU COGERANT

L'associé unique décide de nommer en qualité de cogérant au côté de Madame Nathalie MOUILLET, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour :

- **Monsieur Laurent-Charles CLERICE de MEYNARD**
 Né le 23 décembre 1965 à LAVAL (53),
 De nationalité française,
 Demeurant au […]

Monsieur Laurent-Charles CLERICE de MEYNARD déclare accepter les fonctions de cogérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

L'associé unique décide que Monsieur Laurent-Charles CLERICE de MEYNARD ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions de cogérant de la Société et ce jusqu'à nouvelle décision collective contraire.

Certifié conforme
La co-gérante
Mme Nathalie MOUILLET

DocuSigned by:
Nathalie MOUILLET
9F8EFCF23686456...